

BEARD Pierre

(1924-1951)

Soldat

Bataillon français de l'ONU

Mort pour la France

• Éléments biographiques :

Pierre Béard naît le 18 septembre 1924 à **Yaté** (Nouvelle-Calédonie). Il est le fils de Jean Béard et de Frida Welti.

Il réside avec ses parents à **Evian-les-Bains** en Haute-Savoie.

• Carrière militaire et campagnes :

Engagé volontaire provisoire pour 3 ans le 6 novembre 1942, il est affecté au 92^e régiment d'infanterie (RI). Son contrat est définitif le 20 novembre. Il est placé en congé d'armistice le 1^{er} mars 1943. Engagé à nouveau pour la durée de la guerre au titre du bataillon de la Haute-Savoie, il est régularisé Forces Françaises de l'intérieur le 1^{er} septembre 1944. Le 23 mars, il est muté à la 58^e compagnie du Quartier général. Libéré par anticipation à sa demande, il est démobilisé le 22 décembre 1945 et rayé des contrôles. Il se retire à son domicile à **Evian-les-Bains**.

Rengagé provisoire le 22 septembre 1950 au titre du bataillon français de l'ONU, il embarque pour la Corée le 25 octobre où il arrive le 30 novembre et est affecté à la 3^e compagnie.

Le soldat Pierre Béard meurt à la suite de ces blessures (éclat de mortier) le 5 mars 1951 à Munchi, côte 1037 (Corée). Il est inhumé au cimetière militaire des Nations Unies de **Busan** en Corée.

Il est déclaré Mort pour la France le 17 octobre 1951.

• Décorations et citations :

Citation à l'ordre de la brigade à titre posthume : « *Pointeur au mortier de 60m/m, soldat courageux. Est tombé glorieusement sous les coups de l'ennemi à son poste de combat, alors qu'il participait, avec l'échelon d'assaut, à l'attaque de la cote 1037 à Munchi (Corée), le 5 mars 1951* ». Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre TOE (Corée) avec étoile de Bronze Médaille militaire à titre posthume.

• Sources :

Etat signalétique et des services, CAPM, Pau
Service historique de défense, DAVCC : 35 R 9

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Département et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.
